

DKP INTEL

PROPRIETES



DKP INTEL est un nettoyant acide de formule exclusive, permettant la dissolution des laitances, efflorescences, résidus de ciment et un exceptionnel détartrant pour calcaire.

immédiate des

DKP INTEL est efficace pour rénover les murs et sols neufs ou anciens en les décontaminant des traces de rouille, moisissures, mousses, grisaille et oxydations diverses sur des surfaces telles que le béton, terrasses en pierres naturelles, carrelages extérieurs, marbre non polis, comblanchien et tous produits en pierre d'aménagements extérieurs, dallage, pavés, bordures. etc...

Il élimine les dépôts de calcaire que l'on trouve sur les plages de piscines et les coquillages sur les coques de bateaux.

DKP INTEL est additivé de tensioactifs et solvants organiques, permettant d'émulsionner les graisses animales et minérales.

DKP INTEL contient un **indicateur visuel de dosage** ce qui permet d'effectuer des préparations précises et économiques (sans erreur de surdosage inutile).

CARACTERISTIQUES

- Aspect ----- Liquide orangé - pH ----- Entre 0 et 1
 - Odeur ----- Piquante - Densité ----- 1.20 +/- 0.02
 Contient de l'acide chlorhydrique, phosphorique et citrique ainsi qu'un puissant inhibiteur de corrosion.

DOMAINE D'APPLICATION

DKP INTEL permet le nettoyage des sols de garage en ciment et la préparation des sols avant peinture.

DKP INTEL permet la rénovation des carrelages (tomettes, pierre, plages de piscines, ...)

DKP INTEL permet le décapage des traces de rouille et moisissures ou mousses diverses.

DKP INTEL permet le nettoyage des filtres en électro-érosion et le nettoyage des coques de bateaux.

DKP INTEL est à utiliser par les professionnels : garages, stations services, carreleurs, municipalités, services entretien, piscinistes, entreprises du bâtiment, plombiers, etc...

MODE D'EMPLOI

Diluer **DKP INTEL** dans un seau jusqu'à la coloration souhaitée :

BLEU : pour une action nettoyante et décapante économique et quotidienne des surfaces (Elimination de la grisaille des sols carrelés, de la laitance et dépôts de ciment ou de calcaire peu épais).

VERT : pour la rénovation des sols particulièrement encrassés des ateliers, garages, stations services. Décapage des sols avant peinture. Remise en état des bassins, des intérieurs de piscines, des zones fortement entartrées.

Elimination des oxydes métalliques et de tout calcaire en général.

JAUNE : Elimination des dépôts de ciment ou béton d'épaisseur importante dans les bétonnières, matériels de TP, élimination des coquillages sur les coques de bateaux et réception de chantier des sols carrelés.

Lorsque le produit devient **ORANGE** la concentration est excessive, à réserver pour des travaux très difficiles (dérochage).

Le système est réversible en cas de surdosage rajouter de l'eau jusqu'à obtention de la bonne couleur.

Rinçage : le produit est neutralisé lorsque le **BLEU** a disparu.

Après application par épandage ou pulvérisation, laisser agir, brosser, puis rincer à l'eau sous pression.

Un essai préalable est recommandé.

CONDITIONS D'EMPLOI ET DE STOCKAGE

Ce produit est corrosif, il provoque des brûlures. En cas de contact avec les yeux ou la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin. Porter un vêtement approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Garder en emballage d'origine. Consulter la fiche de données de sécurité

PRODUIT A USAGE STRICTEMENT PROFESSIONNEL - FICHE DE SECURITE DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE.
 Cette fiche technique annule et remplace les précédentes concernant ce produit (Septembre 2011)

Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information et ne sauraient engager notre responsabilité quant aux dommages pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des produits puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappent à notre contrôle. De ce fait, ces informations ne peuvent être en aucun cas considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'utilisation défectueuse. Il appartient donc à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison.